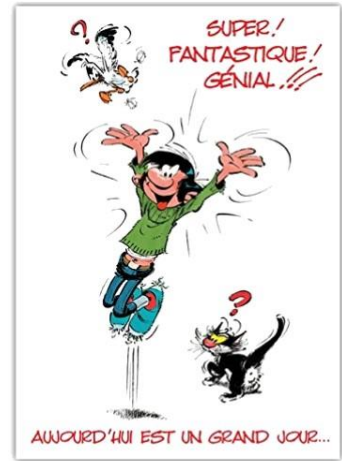


S'INFORMER



INTERDICTION DE LA CHASSE A LA GLU ?



En haut de gauche à droite :
rouge-gorge, mésange bleue
rouge-queue à front blanc

En bas : pouillot, grive.



Ces oiseaux, à part la grive, sont tous des oiseaux protégés par la loi.

Chasse à la glu

La **chasse à la glu** ou **gluau** est une technique de capture traditionnelle utilisée dans la région méditerranéenne, en Espagne et en France notamment¹, qui consiste à enduire de **glu** des branches d'arbres afin d'immobiliser les oiseaux s'y posant, pour en faire des **appelants**¹.

Cette pratique est illégale dans l'Union européenne depuis l'adoption de la **directive oiseaux**.

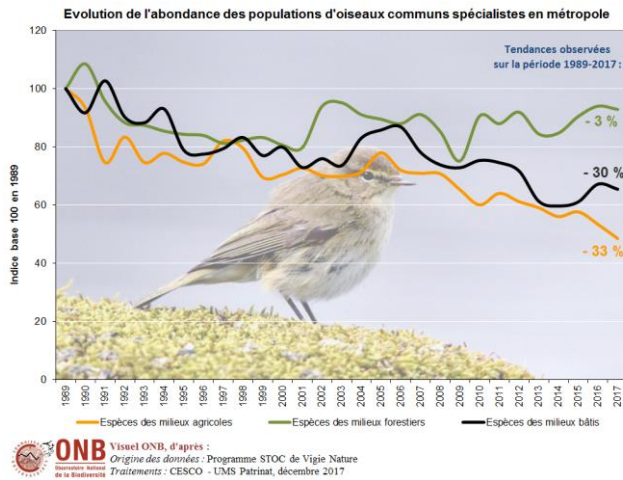
En plus d'être non sélective et de favoriser la destruction d'espèces protégées, cette pratique présente des risques pour l'ensemble des oiseaux susceptibles d'être englués : différentes lésions (plumes, appareil musculo-squelettique), contaminations (glu ou solvants), et atteintes métaboliques peuvent affecter à court terme la survie des oiseaux, même s'ils semblent en bon état au moment de les relâcher.



Le 17 mars 2021, dans un arrêt portant sur la compatibilité de la législation française avec le droit de l'Union Européenne, la Cour de Justice de l'Union Européenne a jugé qu'un état membre ne peut pas autoriser cette pratique, susceptible par le biais des "prises accessoires" de causer des dommages aux espèces capturées.



AGIR



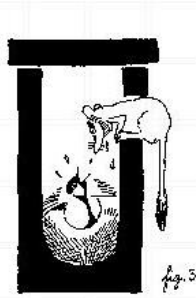
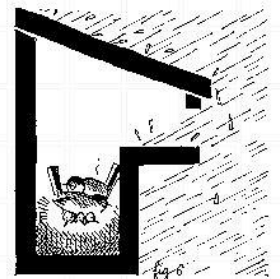
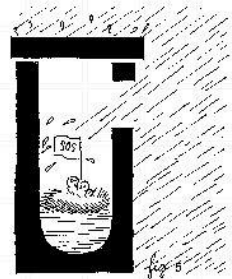
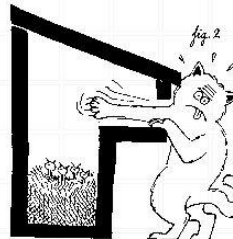
Quand nous constatons cette baisse alarmante des populations d'oiseaux, il est certain que sans être anti-chasse, nous pouvons nous réjouir d'une telle décision... La chasse à la glu n'est pas du tout sélective et fragilise encore un peu plus des espèces à l'avenir déjà incertain.

Mais nous, que pouvons-nous faire ?

Signer les pétitions contre cette pratique inadaptée à la situation actuelle, au cas où il serait fait appel de ce jugement.

Si nous avons la chance d'avoir un jardin ou un balcon, favoriser la nidification de ces espèces. **Le top : le nichoir à balcon**

Et voilà pourquoi :



Les lecteurs ont la parole :

Merci à **Marc Berçot** pour sa superbe photo de verdier en plumage nuptial. En voici un au moins qui aura échappé à la glu...

Nicole B. nous dit qu'elle transmet l'ECO Saint Michel à ses amis jardiniers. Merci !

Christine B. C. réagit à propos du BRF :

« Bonne idée, mais le prix d'un broyeur est encore cher, l'idéal serait d'en louer pour une semaine dans un quartier ! »

Une idée à creuser !

Et toujours les conférences : Youtube visio4 Feu /énergie, visio5 Métal/industrialisation

